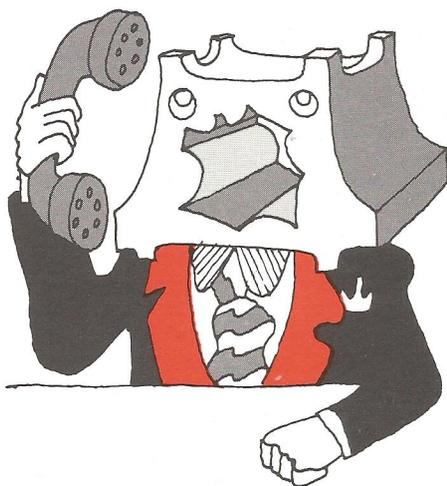


ORDINATEURS ET GEOGRAPHIE DES EMPLOIS



Jean GOTTMANN •

L'une des questions les plus importantes qui se pose aujourd'hui, où que ce soit, pour l'aménagement des territoires, est celle de la distribution des emplois envisagée dans le cadre de l'informatique et de la transformation de la géographie des emplois.

Cette question de la redistribution des emplois est très certainement la question centrale où viennent se relier, où viennent s'interférer, à la fois s'opposer et se rejoindre, les facteurs de la technologie, de l'économie, de la géographie et de la politique de l'aménagement. Sans cette dernière les différentes régions d'un pays se disputent un certain nombre d'activités économiques ou discutent de leurs parts relatives dans l'économie de ce pays ; elles demandent avant tout des emplois. Il y a là, bien entendu, des aspects quantitatifs, mais il y a encore plus des aspects qualitatifs, dans cette concurrence entre régions.

• Professeur de géographie à l'université d'Oxford.

Globalement, la tendance actuelle vide quantitativement les secteurs primaires et menace de vider une bonne partie du secondaire en faveur d'une concentration de la main-d'œuvre dans le tertiaire, dans les services. Je ne crois pas que l'on puisse discuter cet aspect de l'évolution que les statistiques soulignent un peu partout. Nous savons que certains pays évoluent plus ou moins rapidement dans cette direction. Nous savons que, par exemple, d'après les tendances récentes, l'Europe occidentale, au total, semble évoluer plus lentement qu'on ne s'y serait attendu il y a vingt ans, en projetant l'évolution des Etats-Unis sur la carte de l'Europe et sur les structures européennes. Néanmoins, l'évolution est très certainement là, irréversible, et assez rapide vers le tertiaire.

Les épiciers du quaternaire

A l'intérieur du tertiaire même, je crois qu'il faut faire plusieurs distinctions. Il serait peut-être temps de diviser le « tertiaire ». Il n'est peut-être pas suffisant de dire qu'il y a un tertiaire supérieur, mais de parler nettement de l'apparition d'activités économiques d'un secteur « quaternaire ». Le mot se répand et on commence à entendre, par le « quaternaire », un tertiaire qui ne manipule pas simplement des denrées matérielles mais, au contraire, des concepts et des denrées abstraites, les denrées de l'information, les mass-media, l'art lui-même, etc. Il s'agit là, bien entendu, d'un secteur de la main-d'œuvre qui était un secteur très spécialisé, très peu nombreux, jusqu'à une période récente. Aujourd'hui, nous commençons à voir que c'est une partie très importante de la population active et une partie qui évolue plus rapidement que les autres.

En France, il est possible d'estimer, je crois, au moins à 15 % de la population active le « quaternaire » du recensement de 1968. Aux Etats-Unis, il serait de l'ordre de 25 % au moins, aujourd'hui. Dans les pays en voie de développement le pourcentage est précisément l'un des meilleurs « indicateurs » du développement. Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, il se tient entre 11 et 17 %. Ces chiffres sont très difficiles à comparer car, bien entendu, chaque pays, dans ses recensements, a ses propres définitions des catégories. Il y a, par exemple, en France, une définition très large de la catégorie des cadres et des patrons. Parmi les patrons, il y a naturellement tous les chefs d'entreprise même si l'entreprise est une petite épicerie. L'épicier ne manipule pas tellement de denrées abstraites, il manipule surtout des denrées matérielles et il relève plus du tertiaire que du quaternaire.

Je me permets de donner cet exemple, je pourrais le multiplier. De la même manière, aux Etats-Unis, la question s'était posée de savoir si la police et si les coiffeurs sont « tertiaires » ou « quaternaires ».

En Grande-Bretagne, en prenant les statistiques telles qu'elles sont, où les

catégories sont définies de façon assez précise, je n'arrive pour l'instant qu'à 13 % environ de quaternaire, alors qu'en France, j'arrive à 15 % surévalués.

Dans quelle mesure le quaternaire nous intéresse-t-il particulièrement lorsque nous discutons de l'informatique et de la géographie ou de l'écologie des emplois ?

Un dialogue privilégié

L'informatique, précisément parce qu'elle manipule aussi les données abstraites, celles sur lesquelles le quaternaire travaille — le marché de l'information, les décisions — a donc avec le quaternaire un dialogue privilégié. Le marché de la main-d'œuvre quaternaire et le marché de l'information sont à peine séparables. Or, l'une des grandes questions qui se pose pour l'aménagement est de savoir dans quelle mesure on peut modifier la répartition géographique existante du quaternaire qui est, pour l'instant, très concentrée en un petit nombre de hauts-lieux ; dans quelle mesure peut-on, pourrait-on, disperser les emplois soit en espérant que la technologie le permettrait, soit en supposant que les méthodes de travail et les besoins du quaternaire même évoluent dans un sens qui, peut-être, permettrait une dispersion de ces centres d'activité ? Bien entendu, comme tous ces centres d'activité doivent être reliés de très près, intensément, par les transports et les communications, l'informatique joue là un rôle capital.

Jusqu'ici, étant donné les différents facteurs en jeu, nous pouvons seulement reconnaître qu'un petit nombre de centres urbains continuent à concentrer l'essentiel du quaternaire dans tous les pays où nous pouvons l'étudier. Cette concentration, en proportion, a plutôt tendance à s'accroître, ce qui ne veut pas dire que d'autres centres ne commencent pas à développer également du quaternaire, mais, pour l'instant, à une échelle quantitativement encore modeste.

Est-ce que nous pouvons parler d'une hiérarchie des centres urbains en rapport avec cette répartition des emplois ? Est-ce que nous pouvons dire que les centres qui rassemblent plus de quaternaire et qui ont besoin d'une infrastructure de transports, de communications, d'informations, beaucoup plus intense, beaucoup plus coûteuse, sont au sommet d'une pyramide ? Souvent, bien entendu, ce sont les centres les plus gros. Il est bien évident que le quaternaire a été concentré dans les grandes métropoles : Londres, New York, Tokyo, Paris, etc. Mais nous trouvons également des concentrations importantes (qui poussent rapidement) de quaternaire avec toute l'infrastructure d'informatique que cela nécessite dans des centres urbains qui, du point de vue de leur taille, ne paraissent pas être très importants, à l'échelle mondiale, ni à l'échelle européenne. Par exemple, Genève.

Le cauchemar du non-emploi

Lorsqu'on veut projeter vers l'avenir les tendances modernes, il serait très

incommodé, il serait probablement très coûteux de lutter contre des tendances qui, avec l'aide de l'informatique, souvent, nous amènent à centraliser les activités en expansion et, par conséquent, l'expansion de l'emploi, dans un assez petit nombre de centres, lesquels ne sont pas seulement les plus grands mais signifient une sélection parmi toutes les candidatures. Les conditions de cette sélection sont probablement le problème le plus difficile de l'aménagement. Là il ne semble pas que l'informatique apporte la clef de la sélection, là il faut faire intervenir des valeurs et une certaine liberté de concurrence, une certaine liberté de jeu entre les collectivités et leurs représentants.

Il y a une question de liberté qui est très profonde et qui s'oppose à un principe de « justice géographique » qui est d'assurer l'égalité entre les régions. L'égalité dans l'emploi, dans la redistribution de l'emploi ; car chaque région a un cauchemar, c'est le « non-emploi ».

Est-ce que l'aménagement d'un territoire doit rechercher avant tout la justice, la moralité simple de l'égalité, ou bien accepter une moralité plus complexe de division du travail et, dans une certaine mesure, d'une certaine liberté de jeu à l'intérieur de règles qu'il faudra préciser ?

Est-ce qu'il est possible d'avoir une certaine liberté de jeu tout en maintenant, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, suffisamment d'accords pour éviter que le jeu ne tourne à la jungle ?

Liberté et égalité, dans le problème de l'aménagement géographique s'opposent, et s'opposent d'autant plus aujourd'hui que la technique, en particulier l'informatique, semble indiquer que nous pouvons faire ce que nous voulons. Ce qui n'est pas encore sûr. En tout cas, nous pouvons faire plus qu'hier, et demain nous pourrions faire plus — dans le sens volontariste — qu'aujourd'hui.

J. G.

→
*Circuits imprimés
sur des feuillets de plastique souple,
destinés à faciliter les opérations
de montage et d'entretien,
tout en réduisant
le volume des mémoires.*

